Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 15 (1989)

Heft: 1

Artikel: Un inventeur d'académies : Paul Pellisson

Autor: Viala, Alain

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-814721

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UN INVENTEUR D'ACADEMIES : PAUL PELLISSON [1]

Alain Viala
Université de la Sorbonne Nouvelle, U.F.R. de Littérature et Linguistique Françaises et Latines, Centre Censier
Rue Santeuil 12 - F 75231 Parix Cédex 05

Ce dont je vais parler ici constitue, si l'on veut, une "étude de cas", ou une forme dérivée du récit de vie. Il me semble que cela peut être un bon moyen, parmi d'autres, pour réfléchir sur les académies et sur l'académisme. En effet, cela permet d'observer comment s'établissent des relations entre des usages, et des comportements individuels. Or nous pouvons, je pense, prendre comme hypothèse de base que les académies instituent des usages (sociaux et esthétiques) en systèmes de règles officialisés (règles de fonctionnement et "règles de l'art"). Et dès lors il devient important de savoir quels modes de relations peuvent s'instaurer, par détermination ou par échanges, entre ces usages et les comportements et dispositions des académiciens ; disons plus synthétiquement : entre usages et habitus. Je crois que ce serait là une façon de réécrire l'hypothèse des rapports entre académies et académisme, libellée comme "systèmes de règles ou règles du système" : les habitus résultant de l'incorporation d'un ensemble de règles, la formulation "usages et habitus" peut être admise comme équivalent de : "système de règles et règles du système".

Une telle reformulation me semble utile pour ouvrir le chemin à l'énoncé de questions nécessaires à la sociologie de l'institution littéraire académique. En particulier, celle-ci : comment se fait la "vraie" sélection des académiciens ? Comment, puisque le critère de l'appartenance académique réside en principe dans la compétence attestée par les oeuvres produites, se fait l'ajustement entre les habitus qui sont au coeur de la production des oeuvres et les règles du jeu académique ? Et comment naît l'académisme, au sens usuel et quelque peu péjoratif de ce terme en français, c'est-à-dire : comment naît cette situation où les académies ne sont plus seulement des instances qui établissent et diffusent des règles utiles à la production d'oeuvres, mais où, le système se repliant sur lui-même, au lieu de codifier des échanges en élaborant un code, une grammaire et une poétique, il en vient à avoir pour fonction principale de *re*-produire et de *se* reproduire ?

Ce sont de telles questions qui, me semble-t-il, peuvent contribuer à éclairer le "cas Pellisson". Mais Pellisson n'est sans doute pas si bien connu de

---

[1] Ce texte est largement nourri, pour tout ce qui concerne son information historique, d'un ouvrage consacré à Pellisson (De l'esthétique galante, Discours sur les Oeuvres de Sarasin et autres textes) à paraître prochainement (dans la collection des "Rééditions" aux éditions de la revue Littératures classiques, Toulouse) ; les notes d'érudition, qui ne feraient qu'abréger des données que ce volume fournira, ont donc été délaissées ici.

tous et de chacun ; il convient d'abord d'établir la trame de son action dans la vie culturelle. Cela ne peut se faire que par un récit orienté : j'en annonce les propositions, pour les expliciter et en reprendre l'analyse critique ensuite.

"Pellisson fut un maniaque d'académies, par besoin d'institution, à un moment historique où l'institution, en matière de littérature, était principalement académique".

"Un maniaque d'académies"

Paul Pellisson (né en 1624, mort en 1693) a pris part, alors qu'il était encore étudiant, à la création d'un cercle littéraire à Toulouse, puis à la fondation d'une académie dans sa ville d'origine, Castres. Il vint s'installer à Paris au moment où, la Fronde s'achevant, la vie sociale, culturelle, et notamment littéraire, y connaissait une intense "reprise". Il se multipliait dans les milieux littéraires, où il pouvait trouver ses meilleurs atouts sociaux (j'y reviendrai). Reçu dans le salon de Mademoiselle de Scudéry, il en devient un pilier. Il y rencontra l'abbé Ménage. Celui-ci organisait, une fois par semaine, des réunions de gens de Lettres : elles étaient appelées "l'académie des mercuriales", jeu de mots sur le fait qu'elles se tenaient le mercredi et sur le fait que leur activité principale consistait à critiquer sévèrement les autres littérateurs. Sous l'influence de ce cercle, et de Ménage et Pellisson, on vit alors le salon de Mademoiselle de Scudéry tourner de plus en plus à la réunion de réflexion littéraire, si bien qu'il devint, après 1656, ce que les contemporains nommaient "l'Académie sabbathine" (on s'y réunissait le samedi). Dans le même temps, Pellisson réussit un assez joli "coup" académique : il composa, dès 1654, une *Histoire de l'Académie française*. C'était un moyen de flatter cette assemblée, en érigeant son passé en objet de savoir, au moment où elle s'apprêtait à célébrer son 20e anniversaire. "Du coup", les académiciens le remercièrent en l'élisant comme un des leurs ; mais comme les 40 fauteuils étaient occupés à ce moment-là, il fut élu en surnuméraire, en attendant qu'un des 40 mourût...

De la partie centrale de la carrière de Pellisson, je ne retiens que deux traits utiles à notre propos. En 1656, il devient secrétaire du Surintendant Fouquet ; de là, il devient ensuite historiographe de Louis XIV ; il est embastillé au moment de la disgrâce de Fouquet, mais il revient en faveur ensuite.

Et de la partie finale de son itinéraire, je retiens aussi deux traits, académiques tous les deux. Après son séjour à la Bastille, Pellisson a appartenu à l'académie Lamoignon, académie privée influente réunie par l'homme le plus influent du Parlement de Paris. Et en 1674, il a participé à la création d'une académie à Soissons : académicien parisien très en vue, il a joué là le rôle d'un parrain.

Voilà pour l'abrégé des faits et gestes académiques de Pellisson. Si je compte bien, il a, en 30 ans, participé à 7 académies, petites ou grandes, officielles ou privées, participant par moment à 3 d'entre elles à la fois ; et il a contribué à la création de 4 au moins. Il est donc bien, ce me semble, un maniaque d'académies, et plus spécialement de leur invention.

"Par besoin d'institution"

Disais-je... J'entends par là que Pellisson n'a pas agi de la sorte par douce folie ou simple hasard, mais par nécessité. Par une nécessité sociale. Par ses origines, il est situé à la périphérie des zones de pouvoir dans la société du temps. D'une part il est provincial, et de la province profonde (Castres est un canton reculé du Languedoc). D'autre part, il est protestant, donc membre d'une communauté tolérée, mais minoritaire et suspecte. De ce fait, le réseau académique a été pour lui, comme pour d'autres provinciaux et pour d'autres protestants lettrés, un moyen d'intégration. Un moyen d'approcher des lieux du pouvoir en faisant oublie ses origines religieuses suspectes, fût-ce, comme il le fit, en renonçant à sa religion. Le domaine des Lettres, terrain du débat d'idées, offrait une occasion de substituer à une qualification défavorable une image avantageuse, en passant des "saintes lettres" aux "belles lettres", un biais pour cesser d'être "Pellisson-le-protestant" pour n'être plus que "Pellisson-l'académicien". Lorsqu'il débarqua dans la capitale, il y avait pour contact un de ses coreligionnaires, Conrart, l'un des fondateurs de l'Académie Française, qui contribua à faire de lui un expert en la matière. On peut ensuite lire son itinéraire comme ceci : ses compétences académiques le font recevoir chez Ménage et Scudéry ; comme ce sont des "clients" de Fouquet, il se place auprès de celui-ci, et de là auprès de Louis XIV. La pratique académique participe donc bien à une modification radicale de sa position sociale, à un passage de la périphérie vers le centre : elle est un moyen de parvenir.

Cela tient aussi au fait que - et c'était le troisième membre de ma phrase initiale - la dynamique du champ littéraire était alors propice aux académies. Qu'il me soit permis de renvoyer, sur ce point, à mon ouvrage sur la *Naissance de l'écrivain*, où je pense avoir montré que le XVIIe siècle, et particulièrement les années 1650, a été le moment d'un "boom" académique en France, et que les académies ont joué alors un rôle décisif dans la structuration du champ littéraire : elles étaient donc, pour des personnages comme Pellisson, des institutions propices.

Usages et habitus

Plus dans le détail, un tel itinéraire révèle quelques traits essentiels de la relation entre usages et habitus.

Une première remarque à cet égard est que Pellisson n'est pas seul dans son cas. On peut observer de semblables "manies académiques" chez plusieurs de ses contemporains. Chez Chapelain, qui fut le pilier de l'académie française, et aussi, à des degrés divers, chez Ménage, Costar, Furetière, Boileau ou Maynard, etc. Cela confère au cas de Pellisson une valeur exemplaire de la logique par laquelle s'est constitué un "milieu" littéraire.

Mais il faut, en même temps, saisir les particularités de son cas. Elles apparaissent en des domaines où se révèlent, justement, les habitus, racines des attitudes et des goûts, et que l'on peut discerner à travers les manières de faire et la "manière" d'écrire (i.e. les options esthétiques). En ce qui concerne les comportements, deux traits marquants chez Pellisson. Le premier, c'est que parmi les écrivains à appartenances académiques multiples, il a été un "acharné" de la *création* d'académies : comme si cette forme d'action convenait spécialement à ses dispositions. L'autre, c'est qu'il a été le seul à réussir (et à tenter) ce tour acrobatique dont j'ai parlé plus haut : se faire élire par anticipation à l'Académie française. En en écrivant l'*Histoire*, il avait fait la preuve de ses "bonnes" dispositions, et s'était posé en candidat potentiel. De ce fait, il n'a pas eu besoin de se déclarer candidat pour être élu. En faisant leur *Histoire*, il apportait aux usages académiques une validation par leur inscription dans l'ordre des choses pérennes, et manifestait ainsi sa disposition à s'intégrer à ces usages, et à les intégrer, ou même à les avoir déjà intégrés. Ainsi, il a su se faire désirer par cela (et ceux-là) même qu'il désirait intégrer : figure remarquable des stratégies induites par la *libido ascendi* dans l'art de se faire choisir.

La même logique de l'intégration se manifeste aussi dans les propositions esthétiques de Pellisson. Son académisme est une manière de militer en faveur de l'esthétique *galante*. Celle-ci a été sous-estimée par l'histoire littéraire qui, obnubilée par des catégories trop amples, comme celles du baroque et du classicisme, l'a rejetée un peu vite dans un seul et même sac avec la préciosité et le burlesque. Pour en donner une perspective plus juste, je mentionnerai simplement ceci : La Fontaine, qui fit ses débuts dans l'entourage de Fouquet et de Pellisson, et Racine, qui fit ses débuts auprès de La Fontaine, en relèvent d'abord dans leurs oeuvres ; et un théoricien du "classicisme" aussi reconnu que le P. Rapin en faisait, quelques années plus tard, un des points sensibles de sa réflexion sur les grands genres. Pellisson a théorisé la galanterie notamment dans le *Discours* qu'il mit en préface à l'édition des *Oeuvres* de son ami Sarasin (édition posthume qu'il élabora avec Ménage). "Galanterie" ne signifie pas alors seulement "art de séduire les dames" ou, vaguement, "politesse". En matière d'esthétique littéraire, elle se spécifie par trois traits principaux :

1. L'écrivain galant est un polygraphe dont le "génie" est capable de réussir dans tous les genres.

2. Il privilégie le "style moyen", capable, comme disait en substance Pellisson, de s'élever jusqu'aux plus grandes choses sans emphase, et de des-

cendre jusqu'aux plus petites sans bassesse ; tendant ainsi à nuancer ou estomper les frontières entre les genres, il pratique donc une polygraphie "intégrée".

3. Il est homme de grand savoir, mais il a soin de ne pas étaler celui-ci ; de fait, puisque le style moyen peut traiter de tout, la qualité littéraire ne réside pas tant dans le choix des sujets que dans la manière, dans le sens d'une adaptation souple des formes aux usages mondains ; car l'écrivain galant se doit d'être attentif aux goûts et aux attentions des dames et de "l'honnête homme". Or l'"honnête homme" peut devenir écrivain, et l'écrivain se doit d'être honnête homme : l'esthétique galante est une logique de l'intégration des auteurs à la "bonne" société.

La galanterie constituait une esthétique novatrice. Je voudrais, pour fonder cette assertion, évoquer rapidement un trait curieux, une "curiosité" révélatrice par sa singularité même. Pellisson a été l'inventeur du poème en prose ; en tout cas son premier théoricien méthodique. On a de lui des écrits en forme d'exercice de style où il propose un texte qui, par le travail des cadences, des sonorités et des réseaux d'images justifie son titre de poésie en prose ("Vers en prose" dit Pellisson) et qu'il accompagne, en vis-à-vis, d'un poème soigneusement versifié qui montre comment des vers peuvent n'être que de la prose rimée (de la "prose en vers", selon son expression). Disons, en provoquant à peine, qu'il fut par anticipation Baudelairien et Oulipien... Ou, plus sérieusement, qu'il développa un art où ce qui importe est le sens non des formes manifestes mais des structures latentes. Et qu'il développa à cette fin une théorie du "génie" comme instrument de l'invention par adaptation à des contextes et des publics neufs.

Voilà ce que manifestent ses actions académiques des années 1650.

Et vingt ans après ?

Vingt après, en 1674, Pellisson travaille avec quelques autres à fonder l'académie de Soissons, et Boileau publie un art poétique né des débats de l'académie Lamoignon. *L'Art poétique* prône, on le sait, un retour à la nette distinction entre les genres et les styles. Certes, il a ses nuances, mais la dominante est nette. Pellisson a su, dans l'académie Lamoignon, quelles thèses formulait Boileau, et il n'a rien dit ou écrit là contre. Je tiens ce silence pour signifiant. Et pour plus signifiants encore les statuts de l'académie de Soissons. En effet, elle est présentée comme une filiale de l'Académie française et doit même lui payer un tribut annuel, sous forme d'un ouvrage de prose ou de vers ! Quant à son rôle, il consiste à chanter la gloire du roi et à répandre, dans sa province, l'orthodoxie linguistique et esthétique de la maison mère. Cas typique s'il en est d'une logique de la reproduction académique. Et plus question d'innovations. On est passé, en un mot et en 20 ans, d'une pratique novatrice des académies à un *académisme* conservateur, de l'inven-

tion et proposition de nouveaux usages et nouveaux systèmes de règles à une imposition orthodoxe des règles d'un système.

Académisme et contradictions

Je voudrais pour terminer esquisser deux réflexions sur cette conversion que révèle l'itinéraire académique de Pellisson.

La première concerne la logique sociale générale dans laquelle il s'inscrit. Pellisson représente une figure de "parvenu" : parvenu dans et par le moyen des Lettres. Mais à cet égard il appartient à des forces sociales dont le mouvement ne se cantonne pas au seul domaine littéraire ou culturel. La crise de la Fronde a fait passer le débat culturel et idéologique d'une configuration à une autre : le dispositif ancien s'ordonnait autour des deux figures contrastées du héros aristocratique et du lettré humaniste. La redistribution des forces sociales et politiques, par la victoire du centralisme monarchique, efface l'une et l'autre. Des catégories sociales avantagées par le savoir ou par l'argent mais non privilégiées "du premier rang" ont trouvé dans leur alliance avec la monarchie un moyen d'accéder aux espaces des pouvoirs. Bourgeois et nobles de rang moyen profitent d'une conjoncture propice pour concurrencer l'hégémonie aristocratique. Pellisson, dans sa carrière sociale, fait partie de ceux-là. Je ne développe pas davantage ce point, que je pose en hypothèse à traiter par les historiens ; mais j'en retiens l'idée qu'un certain usage académique a pu être un enjeu pour des "parvenus". Et je note, à cet égard, qu'on a vu dans les années 1660-70 des parvenus dans l'ordre politique venir chercher au sein du réseau académique le label culturel dont ils avaient besoin (voir les cas du duc de Saint-Aignan ou de Colbert, par exemple).

Ma seconde réflexion porte sur la logique propre du champ littéraire, et sur la façon dont les rapports sociaux s'y trouvent médiatisés en questions de goûts et comportements, en relations entre habitus et usages. Le cas de Pellisson donne à conclure que la pratique académique a été, à un certain moment, un élément novateur. Il montre aussi que ce qui a été novateur à un mo-ment peut devenir ensuite conservateur. Et il montre enfin - du moins j'en pose l'hypothèse - que ce renversement des positions objectives passe par l'évolution des contradictions internes à une esthétique, une oeuvre, une trajectoire ; donc : de contradictions internes à la relation entre usages et habitus et au dispositif où elle se joue.

De ces contradictions, trois me paraissent particulièrement signifiantes :

- Première contradiction, qui concerne le "dispositif" et qui tient à l'état très relatif de l'autonomisation du champ à cette époque : celle qui existe entre académies privées et académies officielles. Les gens de Lettres trouvaient dans les sociétés privées un moyen de faire entendre leur voix y compris pour des propositions neuves. Mais en l'absence de statut

économique de l'écrivain, ils avaient intérêt, surtout dans la logique des "parvenus", à accéder à la reconnaissance officielle, au sein des académies d'Etat, qui leur donnaient une meilleure voie d'accès vers les mécènes et patrons, les avantages et gratifications tangibles et matériels. Le prix à payer était de passer d'une certaine indépendance à une dépendance certaine ; d'autant que l'Académie française, elle-même instance d'innovation à ses tout débuts, fut entraînée sur la pente de l'obéissance et du conformisme.

- Deuxième contradiction, propre à toute institution, officielle ou non, dans l'espace culturel, et complémentaire de la précédente : l'organisation en groupe (ici les cercles académiques) est un moyen de conquérir des positions fortes dans le champ culturel (ici : littéraire) et d'imposer, voire de rendre hégémoniques, une conception, une esthétique (chez Pellisson et ses alliés, la galanterie), avec tous les enjeux symboliques, psychologiques, matériels que cela implique ; c'est une logique de la trajectoire des parvenus. Mais l'utilisation d'un dispositif systématisé pour atteindre à l'hégémonie, fait qu'ensuite, si l'hégémonie est conquise, il est logique pour la conserver de reproduire le système, de passer, dans notre cas, de l'invention académique à l'académisme.

- Troisième contradiction, la plus intéressante parce qu'elle est spécifiquement visible dans le cas de Pellisson, celle qui se situe au sein du "système de règles" que constituent les usages théorisés en esthétique et fondés en habitus et en goûts. Pellisson théorise la galanterie comme l'art du "génie" qui s'adapte. Il théorise ainsi une disposition au mimétisme qui lui permet de s'intégrer à des groupes dont la dynamique le rapproche de positions sociales pour lui nouvelles et avantageuses. Mais ensuite, il continue objectivement à se comporter de même : s'intégrer à l'académie Lamoignon, c'est gagner en reconnaissance supplémentaire parmi les gens de Lettres ; devenir historiographe du roi, c'est atteindre au summum de carrière possible dans cet espace. Il n'a jamais reformulé - à ma connaissance du moins - ses principes esthétiques initiaux, ni déclaré y renoncer. Mais il s'est adapté, là encore.

De même que la théorie de l'"honnêteté" est, à l'origine - dans la formulation française qu'en donne Faret - un moyen de parvenir, de même la galanterie est une théorie de "parvenus" culturels : pour s'adapter, ils deviennent adeptes, et en face d'usages pour eux nouveaux, ils manifestent le *zèle du néophyte*. Ainsi Pellisson théorise le "génie" comme faculté d'adaptation universelle, le "style moyen" comme outil universel de l'appropriation littéraire.

Quand il n'y a plus matière à zèle de néophyte, parce qu'on n'est plus néophyte, il ne reste à Pellisson et ses semblables qu'une possibilité : le zèle qui fait la reproduction et l'académisme, le zèle qui fait que l'usage zélé des usages est devenu habitus ; bref, en deux mots pour faire un mot de la fin : zèle du zélateur ou du zélote.